|  |
| --- |
| Conseiller en Gestion de Patrimoine – Conseiller en Investissements Financiers |
| **REVELLAT Evelyne** **KHEPRI FINANCE****Groupe ARKANISSIM FINANCE** **129, Bd Pasteur****94360 BRY-SUR-MARNE**SARL au capital de 10 000 eurosRCS CRETEIL 498 837 939 Code NAF/APE 7022 Z**Responsabilité Civile Professionnelle** Souscrite auprès de CNA Insurance Company Limited Pour un montant de : 2 000 000 € Conseil en Gestion de Patrimoine Pour un montant de : 2 500 000 € Intermédiaire en assurance Numéro de police : FN4448 Adhérent : 221655**Garantie Financière**  Souscrite auprès de CNA Insurance Company Limited Pour un montant de : 50 000 € Conseil en Gestion de Patrimoine Pour un montant de : 115 000 € Intermédiaire en assurance**Associé :** Arkanissim Finance / 20 %Votre conseiller s’est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l’ANACOFI-CIF disponible au siège de l’association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr)  | **Réglementation** * Conseiller en Investissements Financiers enregistré auprès de l’Autorité des Marchés Financiers ([www.demarcheurs-financiers.fr](http://www.demarcheurs-financiers.fr)) et membre de l’Association Nationale des Conseils Financiers – CIF sous le numéro : E001371
* Démarchage bancaire et financier n° 2081142652MY
* Société intermédiaire en assurance de type « A » inscrite à l’ORIAS sous le

n° 07 034 134[www.orias.fr](http://www.orias.fr), placé sous le contrôle de l’ACAM : 63 rue Taitbout, 75009 Paris* Agent immobilier, carte délivrée par la préfecture de CRETEIL n° 08-042 (Validité 10 ans)

**Partenaires – Compagnies - Fournisseurs**Etablissements financiers (Démarchage / Intermédiation)* Rothschild - UFG – Nord Europe Private Equity – Cortal – Gerer – Sigma – Aurel Level – A+ Finance\_ Perial …

Compagnies d’Assurance (Démarchage / Intermédiation)* Fortis – Skandia – Cardif – Assurances Saint Honoré – Swiss Life - Generali

Promoteurs (Démarchage / Intermédiation)* Groupe MLM – BAMA – Alain Crenn – Pierreval – Réside Etudes (liste non exhaustive)

Le client est informé que pour tout acte d’intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d’entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l’autorise à commercialiser le produit, auxquels s’ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 55% de ceux-ci. Le détail de la rémunération du conseiller par commissions, agissant en tant qu’intermédiaire, peut être obtenu par le client en s’adressant à Arkanissim Finance. Le conseiller s’engage à assister le client dans l’obtention de ces informations. * + Honoraires suivi personnalisé, gestion administrative : fixés contractuellement
	+ Honoraires d’audit Patrimonial : suite à un devis accepté.
	+ Analyse Patrimoniale : ~~200 € (non facturée si des préconisations sont suivies)~~
 |